



Dossier de l'OHI n° S1/3023 & CBSC-1

LETTRE CIRCULAIRE 18/2019
20 mars 2019

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LES
INFORMATIONS GEOSPATIALES MARITIMES DE CATEGORIE « B »
PARRAINE PAR LA REPUBLIQUE DE COREE**

(29 juillet - 13 décembre 2019)

APPEL A CANDIDATURES

Références :

- A. LC de l'OHI 38/2011 du 30 juin – *Protocole d'accord entre la République de Corée et l'OHI sur l'appui au programme de l'OHI en matière de renforcement des capacités*
- B. Programme de travail du renforcement des capacités pour 2019 (2019 CBWP)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La République de Corée soutient le Programme de renforcement des capacités (CB) de l'OHI en fournissant des fonds conformément aux dispositions d'un Protocole d'accord signé en 2011, comme indiqué dans la référence A. Conformément à la référence B (activité P-02), une formation de renforcement des capacités intitulée « Programme sur les informations géospaciales maritimes » se tiendra à l'Agence hydrographique et océanographique de Corée (KHOA), Busan, République de Corée, du 29 juillet au 13 décembre 2019. Les fonds mis à disposition par la République de Corée peuvent financer jusqu'à sept participants à ce Programme. Le Programme est homologué en catégorie « B » par le Comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC), conformément à la Publication de l'OHI S-8B - *Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine de catégorie « B »*. Davantage de détails sur le Programme sont fournis en Annexe A.
2. Le soutien financier couvrira les billets d'avion aller-retour, le logement, les repas et le matériel de formation. Le financement ne comprend pas l'argent de poche des étudiants ni les indemnités pour les membres de la famille. L'assurance maladie et l'assurance vie ne sont pas prises en charge et devraient par conséquent être prévues par les organisations soumettant des candidats ou par les candidats retenus.
3. Les Etats membres de l'OHI sont invités à envisager la nomination d'UN candidat approprié qui pourrait bénéficier de ce Programme et donc apporter une assistance au pays qui présente sa candidature en vue de développer ses capacités hydrographiques. Conformément à la stratégie de l'OHI en matière de CB, ce Programme est seulement ouvert aux candidats issus d'Etats membres de l'OHI.
4. Il est essentiel que les candidats soient employés par un Service hydrographique national, une autorité maritime ou une agence nationale liée au pays qui présente leur candidature. La candidature doit inclure un engagement qui spécifie que le candidat participe ou participera à la fourniture de services hydrographiques et qu'après avoir suivi avec succès la formation, il/elle continuera à travailler dans ce domaine.
5. L'autorité qui présente un candidat devra choisir le postulant avec soin et s'assurer que les conditions sont réunies pour que le candidat puisse transmettre le savoir acquis au cours du programme, d'une manière structurée, à son retour dans son pays d'origine. Ceci permettra que la personne et l'organisation qui la parraine retirent le plus grand bénéfice de cette opportunité.

6. Les candidats proposés DOIVENT satisfaire aux critères suivants :
- Avoir un diplôme d'études secondaires et justifier de deux ans de formation supplémentaires dans un établissement d'enseignement technique, un institut ou une université. Cette formation supplémentaire devrait être axée sur les SIG, la navigation, la géographie, les mathématiques et l'informatique.
 - Fournir des preuves d'un bon niveau d'anglais, écrit et oral, avec une bonne connaissance de l'anglais technique (le niveau d'anglais des candidats sera évalué lors d'un entretien téléphonique ou par téléconférence avant la sélection finale).
 - Soumettre une candidature comprenant leur formation, leur expérience professionnelle et leur exposition vis-à-vis de sujets relatifs à l'hydrographie et à la cartographie. Les titres de formation ainsi qu'un CV devront être fournis conjointement avec la candidature.
7. Les candidatures devront être soumises conformément à la procédure 7 du renforcement des capacités, à l'aide du formulaire de candidature reproduit en Annexe B (une version Word est disponible sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.int/cb → Procédures CB → Procédure 7).
8. Un jury de sélection, comprenant des représentants du Secrétariat de l'OHI et de la KHOA choisira les candidats pour le Programme. Les candidats retenus et leurs organisations mères seront informés de leur sélection d'ici fin mai 2019. Les candidats retenus seront sélectionnés de manière individuelle sur la base du mérite. Une fois sélectionnés, les candidats ne pourront pas être remplacés par leur autorité nationale. Les candidats retenus recevront des informations d'ordre administratif et logistique détaillées directement du chargé de projet de la KHOA.
9. Les candidatures devront être soumises **au plus tard le 20 mai 2019** à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'OHI
Télécopie : +377 93 10 81 40
Courriel : cl-lc@iho.int avec copie à pok@iho.int et à cba@iho.int

10. Il est conseillé aux candidats et aux autorités qui proposent leur candidature de tenir compte du court délai entre la notification de sélection et le début du Programme. Ceci pourrait avoir un impact sur la possibilité pour certaines personnes d'obtenir les visas nécessaires et de prendre toutes les dispositions domestiques et administratives. Il est attendu des candidats sélectionnés de se présenter à la KHOA pour commencer la formation le 29 juillet 2019.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Mustafa IPTES
Directeur

Annexes (*en anglais uniquement*) :

- Résumé du Programme sur les informations géospatiales maritimes
- Formulaire de candidature

**PROGRAMME SUR LES INFORMATIONS GEOSPATIALES MARITIMES
DE CATEGORIE « B »
(FIG-OHI-ACI catégorie « B »)
KHOA, Busan, République de Corée, 29 juillet - 13 décembre 2019**

RESUME DU PROGRAMME

The Programme consists of four Modules and one Specialism.

A certificate recognising the successful completion of a Category B accredited course in nautical cartography will be awarded to the students that successfully complete the programme.

Module 1 represents the foundation module of the programme. It introduces students to the basics of marine data processing, chart work and cartography, building the foundation for Module 2.

Module 2 Part A includes extensive practical exercises, assignments, hands-on instruction and continuous testing of newly acquired skills.

Module 1 - Foundations of Marine Geospatial Information	
Unit 1	Introduction to Charts and ENCs
Unit 2	Chart Compilation Concepts
Unit 3	ENC Data Concepts
Unit 4	Product Maintenance – Ways of Updating
Module 2 Part A - Marine Data Assessment, Compilation and Production	
Unit 1	Chart Design and Planning (Chart Scheming)
Unit 2	Compiling Topography & Coastline
Unit 3	Compiling Bathymetry, including contouring
Unit 4	Compilation of other features
Unit 5	Product Finishing – ENCs and Paper Charts

Module 2 Part A (revision) and Part B include extensive practical exercises, assignments, hands-on instruction and continuous testing of newly acquired skills.

Module 2 Part A (revision) and Part B - Marine Data Assessment, Compilation and Production	
Unit 6	Evaluating Bathymetry (Advanced)
Unit 7	Quality Control & Workflow
Unit 8	Complex Compilation
Unit 9	Product Finishing: Raster Charts & Printing

Module 3 contains the legal and scientific elements of the programme, including geology, oceanography and maritime law.

Module 4 represents a self-contained course on Marine Spatial Data Infrastructures (MSDI), including the wider uses of hydrographic data with practical assessments to ensure comprehension.

Specialism 1 (Remote Sensing for Hydrographers) is based on the practical use of satellite and aerial imagery for chart compilation and cartography.

Module 3 - Marine Environment & Context	
Unit 1	Marine Geology
Unit 2	Oceanography
Unit 3	Maritime Law
Module 4 - Marine Spatial Data Infrastructures	
Unit 1	Marine Data Products & Services
Unit 2	Marine Spatial Data Infrastructures
Unit 3	MSDI Applications
Unit 4	Marine Information Objects
Specialism 1 - Remote Sensing for Hydrographers	
Unit 1	Photogrammetry Concepts and Techniques
Unit 2	Remote Sensing
Unit 3	Imagery Interpretation

**PROGRAMME SUR LES INFORMATIONS GEOSPATIALES MARITIMES
DE CATEGORIE « B »
(FIG-OHI-ACI catégorie « B »)**

KHOA, Busan, République de Corée, 29 juillet - 13 décembre 2019



**Procédure CB 7
FORMULAIRE DE
CANDIDATURE**



1. Project characteristics (filled by the IHO Secretariat or project leader)	
Type of project:	Choose the type of your project
Name of the project:	Enter the name of the project
Venue:	Country - City - Department/State/Region if applicable
Period:	From Starting date to Finishing date
2. Personal information (filled by applicant)	
Title:	Choose your title
Family name:	Enter your family name
First name:	Enter your first name
Nationality:	Enter your nationality
Date of birth:	Enter your date of birth
Place of birth:	Enter your place of birth
3. Address direction (filled by applicant)	
Address:	Enter the street number
	Enter the complement
	City – Enter the postal code
	Country
Telephone:	(Country code) phone number
Fax:	(Country code) fax number
e-mail	Enter an e-mail address
4. Present position and description of duties (filled by applicant)	
Describe here your current position in the organization and a short description of your duties (maximum 5 lines)	
5. Experience in Hydrography and Cartography (filled by applicant)	
Describe here your past experience in Hydrography and Cartography, with emphasis in the ones related to the project (maximum 7 lines)	
6. Candidate's future plans for application of the training/participation (filled by applicant)	
Describe here your future plans for application of the training or participation in technical events (maximum 5 lines)	
7. Date and signature of the applicant	

Attachment: Candidate's Curriculum Vitae (if requested in the call for nomination)

STATEMENT BY THE NATIONAL HYDROGRAPHER
Or
APPROPRIATE NATIONAL AUTHORITY

The **Hydrographer** (Type here if not the Hydrographer) of (type here the name of the country) requests the IHO to consider this Application Form and confirms that he/she is fully aware of the following conditions which apply to this application:

1. The candidate (if selected) once the training has been successfully completed, he/she will continue to work in the field of the training received.
2. The IHO Capacity Building Fund will support the items so agreed and indicated in the relevant Circular Letter or Invitation Letter.
3. Insurances, visa and any other expenses are not covered by the IHO Capacity Building Fund. They are the responsibility of the institution submitting the application.
4. Should a selected candidate not be able to participate in the course for any reason he/she will be replaced by a candidate from the waiting list and **NOT** by an applicant from the same country.
5. Passport and Visa are the responsibility of the applicant or the applicant's administration.
6. Where the IHO Secretariat is informed less than 1 month before the start of the course that a selected candidate is unable to participate in the course, his/her sponsoring institution will be required to refund the IHO Capacity Building Fund any expenses already incurred by the IHO.

Date: Signature date	Name: National Hydrographer/authority name
Signature:	

The Application Form should reach the IHO Secretariat **no later than 20/05/2019** and should be addressed to:

IHO Secretariat
Fax: +377 93 10 81 40 or
e-mail: cl-lc@iho.int with copy to pok@iho.int and cba@iho.int